

Aide-mémoire - formule de consentement pour participer à un sondage

CETTE FORMULE DE CONSENTEMENT DOIT ÊTRE LUE AUX PARTIES AU TERME DE LA MÉDIATION.

Le ministère de la Justice du Québec réalise une évaluation du programme de médiation familiale et souhaite connaître votre appréciation à l'égard des services reçus. Si vous consentez aujourd'hui à participer à un sondage sur ce sujet, sachez que vous êtes libre de changer d'idée. Ainsi, dans l'éventualité où vous recevrez une invitation par courriel, vous pourrez accepter ou refuser d'y participer sans que cela n'entraîne quelconques conséquences. Votre participation est importante pour améliorer les services offerts aux québécois(es).

Si vous acceptez, le médiateur transmettra votre adresse courriel aux représentants du ministère de la Justice et il est possible que vous receviez l'invitation à participer à un sondage.